

Pélé éclair - en car

Pellevoisin Notre-Dame de Miséricorde

Samedi 10 mars 2018



© Jean-François
Cuvrarch - Chailion (92)

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 06h45 Rassemblement
place Saint-Sulpice Paris 6^e
- 07h00 Départ pour Pellevoisin (36)
32 km de Châteauroux
- 11h30 Messe avec la communauté
à l'église de Pellevoisin
- 12h30 Repas chaud servi
- 13h30 Temps de prière libre
dans le sanctuaire
Chapelle des apparitions
(15 apparitions de février à décembre 1876)
- 15h00 Causerie sur l'enfer et la miséricorde
- 16h00 Départ pour Paris
(Retour prévu vers 20h00, place Saint-Sulpice)



www.pourlunite.com

1, place Saint-Sulpice 75006 Paris
(entrée par le 7, rue Palatine)

+ 33 (0)1 43 54 98 18

mouv@pourlunite.com

Permanences au local

lundi et jeudi de 13h à 18h

Registre des opérateurs de voyages
et de tourisme IM075110215

Prix

- Adultes 60 €
- Étudiants 35 €
- Religieux 35 €
- Jeunes (-18 ans) 35 €

ATTENTION

*Si vous n'êtes pas encore
membre de l'association
pour l'année 2018
ajouter à ce prix la cotisation
qui est **OBLIGATOIRE**.
Voir conditions au dos*

Bulletin d'inscription (remplir UN BULLETIN PAR PERSONNE)

Pellev 03/2018

NOM : M., Mme, Mlle _____ PRÉNOM : _____

Résidence : _____ Bâtiment : _____ Escalier : _____ Porte : _____

Adresse : N° _____ Rue (Av., etc.) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. (obligatoire et où on peut vous joindre) :

Adresse mail (en majuscule) :

Merci de signer et de dater votre inscription au dos de cette feuille ↵

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

► Elle est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement total du prix du pèlerinage par chèque postal, chèque bancaire ou mandat à l'ordre de « *Pour l'unité* », CCP 2114-73 T PARIS, ou en espèces réglées directement à notre local.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

**Limite des inscriptions : en fonction
des places disponibles**

En cas de règlement par chèque et si vous désirez faire plusieurs pèlerinages, merci de faire un chèque distinct par pèlerinage.

COTISATION

► Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour doivent donc obligatoirement s'acquitter, pour l'année 2018, du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ».

Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant
de la cotisation

- . couple marié : 4 €
- . personne seule de plus de 18 ans : 3 €
- . de 15 à 18 ans : 2 € - de 10 à 15 ans : 1 € - jusqu'à 10 ans : gratuit

- Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'association.
- En raison du nombre important de pèlerins, aucune confirmation écrite ne sera donnée de l'enregistrement de l'inscription. Il est toutefois possible de téléphoner à l'association pour obtenir cette confirmation.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage.
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions ci-dessus.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure dûment prouvé.

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215. Garantie financière Atradius Credit Insurance NV 44, av G. Pompidou 92596 Levallois-Perret cedex. Assurance MMA IARD 14, bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans FRANCE

SERVICES

L'autocar de PARIS à PARIS avec l'assistance permanente des accompagnateurs.
Le repas chaud du midi. Le foulard de l'association.
Ne sont pas comptés dans le forfait les extra personnels et les boissons.

✂.....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Je m'inscris au pèlerinage de Notre-Dame de Miséricorde à Pellevoisin organisé par l'association « *Pour l'Unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.

Je verse à ce jour la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas).

Fait à : _____ le _____ SIGNATURE :